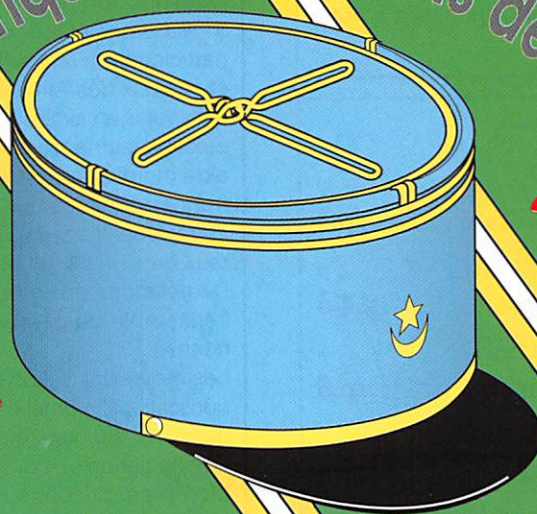


les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

**Conseil de l'Association
au 06 mars 2009**

Vice-Présidents d'Honneur :

*Pierre CHARIÉ-MARSAINE
André WORMSER*

Membre d'Honneur :

Jean-José ARCHIMBAUD

Président :

Daniel ABOLIVIER

Vice-Président :

Général Jean-Pierre VIEILLARD

Trésorier :

Philippe AUBERT (Intérim)

Membres :

*Gilles DURTELLE de SAINT SAUVEUR
Stanislas GALL
Jacques LÉVÈQUE
Jacques NARDIN*

Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.

**Sommaire N°33
Avril 2010**

- Le Mot du Président **p.3**
- Souvenirs d'Algérie (suite et fin)
par Cdt E. de Montalembert **p.4-5**
- Un garde forestier aide les SAS
en Kabylie par Roger Simon..... **p.6**
- La revanche de l'Armée Française
par le Gal Bertrand de Dinéchin..... **p.7-8**
- Cérémonie au Monument aux Morts
Quai Branly : 26 mars 2010 **p.9**
- Stages d'Étudiants en Algérie
pendant l'été 1957..... **p.10-11-12-13-14**
- Ça c'est passé comme ça
par Daniel Abolivier **p.15**
- Les Écolières de Sidi Abdelaziz
par Anne Tiprez..... **p.16**
- Témoignage : "C'est grand,
c'est généreux la France" **p.17**
- Mon dernier jour à la SAS de Talha-
Dramena - par Louis Prual **p.18-19-20**
- Simone Weil : Extrait du discours de
réception à l'Académie Française..... **p.21**
- Décès d'Anne Heinis - Les Brèves.... **p.22-23**

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.



20ème anniversaire du timbre.
Des lettres portant ce timbre ont été refoulées d'Algérie !

Le Mot du Président

J'ai continué en 2009 le travail "routinier". J'ai traité par exemple trois cents dossiers de demandes d'attestation de services de moghaznis, nombre en diminution, surtout en provenance de France mais en augmentation pour les demandes d'Algérie. Pour ces dernières, je ne pense pas que les demandeurs puissent obtenir grand chose de notre ingrat pays, mais peut-on refuser de témoigner ce qui est vrai ?

Je reçois aussi de nombreuses demandes d'aide d'autres catégories de Supplétifs, notamment de GMS que je transmets à l'association concernée.

J'ai aussi de gros soucis pour d'autres problèmes. Je reçois des lettres de Moghaznis vivant en Algérie. L'État français leur refuse notamment la carte d'Ancien Combattant. (voir les copies de lettres de différentes administrations). La carte d'Ancien Combattant n'est attribuée aux Algériens habitant en Algérie qu'à ceux qui y ont fait un service d'appelé ou d'engagé dans une unité régulière, pas aux Supplétifs. Cela veut dire que les Moghaznis, GMS, Harkis, membres des Groupes d'auto-Défense n'y ont pas droit alors qu'un Algérien appelé qui a fait son service contre son gré, parce qu'il n'avait pas le courage de rejoindre la rébellion y aura droit.

C'est une injustice inadmissible et il faut peut-être y voir le souci de ne pas déplaire aux autorités algériennes ou des considérations budgétaires !

Un autre gros souci que j'ai est le refus de droit de séjour à des enfants de Supplétifs restés en Algérie et victimes dans ce pays de discriminations voire de brimades. Je n'ai qu'une vingtaine de dossiers de cette nature, mais certains de ces garçons sont demandeurs de séjour depuis près de dix ans et en situation très précaire.

Cette attitude de l'administration est contraire aux déclarations du Chef de l'État qui a déclaré que les Harkis avaient été injustement traités en 1962 - et depuis - et qu'il fallait réparer cette injustice. Il a également déclaré que les étrangers qui font preuve d'une assimilation à la culture française, possèdent une qualification professionnelle, doivent être admis en France. Les enfants de Harkis dont je parle sont dans ce cas ; ils n'ont pas besoin de cours accéléré de français...

Une autre injustice que je voudrais dénoncer : tous les Anciens Combattants étrangers ont le droit de séjour en France, sauf les Algériens !

Je sollicite votre opinion sur ces questions afin de savoir quelle attitude notre association doit adopter.

Une autre chose que je demande à nos camarades, c'est de contacter leur maire pour leur dire pourquoi il ne faut pas célébrer le 19 mars 1962 par une rue ou par une célébration quelconque ; il faut leur dire que cette date est le début de massacres de Harkis et de Pieds-Noirs !

En dernière minute, j'ai inclus dans ce bulletin un extrait du discours de réception à l'Académie Française de Madame Simone Weil à qui j'ai écrit pour la remercier d'avoir rappelé l'abandon des Harkis en 1962.

Enfin, comme chaque année, je remercie les camarades qui m'ont adressé leurs vœux pour 2010 et je souhaite à mon tour une Bonne Année !

Daniel Abolivier



• **14 mai** : Il n'y a pas eu de coup d'État le 13 mai mais le brusque sentiment qu'on avait gagné la partie contre les fellagha et que seul le Gouvernement était en train de la gâcher par son attitude équivoque permettant la relance perpétuelle du FLN.

Donc, dès que Massu a apparu au balcon du Gouvernement Général à Alger en proclamant "l'Algérie Française" devant une foule immense avec Salan à ses côtés, on a senti qu'il y avait quelque chose de changée. Alors voilà, on est en pleine insurrection ; à Hanoteau, nous sommes au courant par radio. Aujourd'hui mercredi, on diffusait les télégrammes de tous les comités de Salut Public locaux qui adhéraient au mouvement général. Je crois que c'est un feu de paille qui indique un état d'esprit très tendu ; en tous cas, le Président du Conseil tiendra compte de la situation dans son programme. L'Armée se sent brimée parce que les Pouvoirs ne réagissent ; il faut ajouter les menées subversives d'un tas de partis politiques s'opposent à son action et les Européens d'Algérie sont tenus à l'écart.

• **20 mai** : Ici on vit la révolution, une révolution toute d'enthousiasme et sans casse. Le Préfet est parti, le Sous-Préfet aussi, je crois. On fait des Comités de Salut Public partout avec l'Armée dedans. C'est une explosion de discours et de joie ; les

SÉJOUR À HANOTEAU
Année 1958 - Les Comités de Salut Public
(suite et fin des mémoires de notre camarade décédé en 2006)

X^e REGION MILITAIRE
ES CORPS D'ARMÉE D'ALGER
Etat-Major

CITATION

ORDRE GÉNÉRAL N° 3 9 2

Par application des dispositions du Décret N° 56-371 du 11 Avril 1956, modifié par décret n° 56-1048 du 12 octobre 1956, le Général de Corps d'Armée ALLARD, Commandant le Corps d'Armée d'Alger

CITÉ A L'ORDRE DE LA BRIGADE

le Capitaine DE MONTALEMBERT Charles, Edmond, Marie - des Affaires Algériennes de la Section Administrative Spécialisée d'HANOTEAU. pour le motif suivant :

"Chef de la Section Administrative Spécialisée d'HANOTEAU depuis le mois de Septembre 1957, s'est dépensé sans compter pour mettre sur pied cet organisme nouvellement créé.

Est arrivé très rapidement à redonner confiance aux populations encore sous l'emprise rebelle, les amenant progressivement à se regrouper autour du centre de HANOTEAU et du village de l'Oued Hamouil, où son action a été déterminante pour la constitution de ce ralliement important.

Grâce à ses efforts incessants et à une juste compréhension de sa mission, a réussi à faire de sa circonscription un des foyers de pacification les plus efficaces du secteur".

Cette citation comporte l'attribution de la " Croix de la Valeur Militaire " avec étoile de BRONZE

Par délégation, le Général de Brigade JANNOT, Adjoint au Général
ALGER, le 24 NOVEMBRE 1958.
Signé: JANNOT

DESTINATAIRE :
M. le Général Commandant la Zone OUEST ALGEROIS P. P. Le Lt Colonel JWAÏLL
2 exemp. dont 1 pour remise à l'intéressé. S/Chief d'Etat-Major

Français de souche ont repris courage ; les Musulmans se retrouvent à nos côtés dans une union totale ; le dynamisme de l'Algérie secoue toute la paralysie administrative.

Nous aussi nous avons notre Comité de Salut Public et ce soir on fabrique des banderoles pour la manifestation de demain. J'ai lancé la consigne à tout le bled de descendre à Hanoteau ; on fera des dis-

cours et on se recueillera au monument aux morts.

La manifestation d'Hanoteau s'est passée encore mieux que je ne l'espérais ; il y a eu plus de mille personnes ; j'avais fait acheter des drapeaux à Orléansville la matin même, dans mon bureau on faisait des cocardes ; au camp militaire ; on faisait des calicots avec des inscriptions : Comité de Salut Public du Sinfitia,

ALGÉRIE (suite)

LEMBERT (CYR 39/40)

LINE CHEF DE S.A.S.



► du Main et d'Hanoteau ; un mât a été dressé sur la marché pour le drapeau tricolore ; on a enregistré une bande magnétique avec dessus le discours de Salan, les discours des notables, la musique, tout était parfait ; on a oublié une chose, il n'y a pas d'électricité sur le marché ; on s'est rattrapé heureusement en diffusant la bande au camp militaire où une gerbe a été déposée.

Il y avait unanimité avec les Musulmans venus en masse qui osaient se prononcer pour la France malgré la proximité du Bissa rebelle.

• **25 mai** : Hier à Ténès il y a eu une grande manifestation : tous les Chefs de SAS étaient en tête des Comités avec leurs banderoles, Européens et Musulmans mélangés, arrivant par centaines de voitures ou camions couverts de drapeaux ; à l'annonce de leur nom, chaque Comité défilait devant la tribune. Enfin par hélicoptère sont arrivés les Généraux Allard et Gracieux. Tous tambourinaient : "*Al-gé-rie Fran-çaise, Sous-telle, Sa-lan*" et cela a fini par la Marseillaise !

Quelques jours après ces manifestations sympathiques je suis parti en permission en France. Mon retour s'est fait le 15 juin 1958. À Alger j'ai retrouvé mon beau-frère Armand de Vasselot en stage d'École de Guerre, et Solange de Cugnac qui débute comme petite sœur du Père de Foucauld. Alger n'est plus dans l'agitation, les drapeaux tricolores sont encore là, un peu défraîchis. On commente les grands événements qui se sont déroulés et l'arrivée du Général De Gaulle accueilli par 500.000 personnes.

J'ai retrouvé Hanoteaux sans grand changement ; je crois que tous les grands événements politiques pourraient se produire, que la situation de l'Algérie sera toujours pareille, c'est-à-dire une misère physique latente sans remède et le sen-

timent d'être dans cette pauvreté et d'en jouir comme un bien précieux accordé aux ascètes ? Pène et Pigeaud sont là en bonne forme et toujours en opérations. Du côté de l'Oued Hamelil, fait nouveau, cent familles ont été regroupées.

• **22 juin** : Le renouveau en Algérie se marque par l'écrasement du Corps Préfectoral au profit de l'Armée qui se sent bien embarrassée de ce fardeau ; les SAS sont en principe sous les ordres de l'Armée ; on n'aura plus la belle initiative d'antan du temps des Préfets. Nôtre Sous-Préfet a demandé sa mutation et le Comité de Salut Public de Ténès a voté une motion pour son renvoi !

• **10 juillet** : J'ai un remplaçant pour la SAS, il s'appelle Lorsin, il est lorrain de St Mihiel, il vient de Kabyle où la vie est beaucoup plus dure et la rébellion sérieuse ; ancien scout, dynamique, bien élevé, enfin le type parfait !

• **12 juillet** : J'étais en opération et en fouillant un bosquet de lentisque, mes goumiers ont débusqué un jeune homme qui a fui devant nous ; ils ont voulu l'arrêter, pas moyen, on a tiré, il a été tué. Tous les hommes des mechta avaient fui, restaient les femmes et les vieillards ; je les ai harangués du mieux que j'ai pu.

Le soir, j'ai été à Flatters pour ramener des chevaux pour la fantasia du 14 juillet et je suis revenu à cheval avec quatre goumiers, sept kilomètres en nous payant des courses au grand galop, c'était épataant.

• **14 juillet** : Armand est là dans mon salon d'Hanoteau ; je suis tellement content de recevoir quelqu'un de la famille pour en parler plus tard. Avec lui et le Capitaine Pigeaud, nous nous sommes rendus en convoi à l'Oued Hamelil où il a pu voir le regroupement et le poste militaire ; nous avons même pris le

café dans un petit gourbi où se trouvait la famille d'un goumier ; le soir nous avons assisté à la répétition de la fantasia du lendemain puis nous avons été au café maure pour voir un peu la population. Le lendemain la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée comme prévue : prise d'armes, défilé, vin d'honneur et rafraîchissement ; ensuite, Armand a été raccompagné à Orléansville.

• **16 juillet** : il y a eu une grande fête à Hanoteau organisée par les notables des nouvelles communes pour prouver leur attachement à la nouvelle politique ; la population est descendue du Beni Derdjine avec cent cinquante plats de couscous pour dix personnes qui ont été déposés de part et d'autre de la rue du village sur deux cents mètres. C'était un très joli coup d'œil et combien sympathique ; il y eu aussi une belle fantasia au grand galop avec coups de feu à blanc.

Ce fut pour moi la dernière manifestation durant mon séjour à Hanoteau que j'ai quitté avec regret le 27 août 1958, mais aussi combien heureux de retrouver ma chère Geneviève qui si courageusement avait accepté de me laisser partir et de retrouver enfin la vie de famille avec mes chers enfants qui ne m'ont pas oublié. ■

C'était le dernier extrait des mémoires de notre camarade le Cdt Edouard de Montalembert, aujourd'hui décédé. Nous en avons publié plusieurs dans les numéros précédents grâce à l'autorisation de ses enfants. Qu'ils en soient remerciés. C'est l'occasion de rendre hommage à un Officier (CYR 39/40) qui a servi la France avec honneur et fidélité

UN GARDE FORESTIER AIDE LES S.A.S. EN KABYLIE

EXTRAIT D'UN ARTICLE DE ROGER SIMON

PARU DANS FLOREAL AN X N° 48

En 1955 - je ne me rappelle plus le jour exact - un jeune Capitaine d'Infanterie nommé Aberregg, Chef de la S.A.S. de Texenna vint s'installer dans ce village. Il occupait une maison désertée par ses habitants, car les rares Européens préféraient descendre passer la nuit à Djidjelli.

Le Capitaine m'annonça la venue prochaine d'une compagnie de Chasseurs Alpains. Il me fit part également de son intention de faire revivre le village, en redonnant confiance à ses habitants et à ceux des douars : travail énorme car dès le début de l'insurrection, les indigènes s'étaient vu retirer leurs fusils de chasse, retraits fort mal vécu.

Le Capitaine Aberregg convoqua le président de Djemaa et tous trois nous désignâmes les trente indigènes devant former un groupe d'auto-défense pour les douars, très étendus, entourant Texenna. Ces indigènes, presque tous chefs de villages ou de mechtas, furent remis en possession de leurs fusils de chasse. Ils eurent pour mission de protéger les villages et de renseigner le capitaine sur les événements du bled. Ils furent en fait les premiers "Harkis".

L'arrivée de la compagnie de Chasseurs Alpains, tous appelés, le retour de quelques européens, la réouverture de l'école et la présence d'un médecin militaire itinérant firent revivre le village.

Au poste forestier, j'hébergeais quelques officiers et même deux mulets des Chasseurs. Nos Chasseurs, tous du Contingents, étaient très sympathiques.

La situation paraissait meilleure lorsque le groupe entier d'auto-défense fut retrouvé un matin sur la route descendant vers Djidjelli, sans armes et tous égorgés. La Légion Étrangère, cantonnée à la citadelle de Djidjelli, eut le mérite et la chance incroyable de retrouver les assassins.

La S.A.S. de Texenna était alors passée sous les ordres du Capitaine Buchalet, commandant une compagnie du 51^{ème} R.I.C., constituée d'appelés, de rappelés et de quelques volontaires.

L'insécurité s'installant partout, une modification se produisit dans la S.A.S. qui désormais devint davantage militaire en raison des actions auxquelles elle participait. Des postes militaires furent créés à Duquesne, PK 20, Texenna, Tamentout et dans les postes forestiers environnants.

Le 20 août 1955, la ville de Djidjelli et la mine d'El Halia furent attaqués en plein midi par des rebelles infiltrés : il y eut des dizaines et des dizaines de tués et de blessés.

À Texenna, la maison forestière avait déjà subi deux petites attaques, de peu d'importance d'ailleurs. Pour moi, c'était un avertissement.

En effet, depuis l'arrivée des militaires, comme je connaissais les petits sentiers de chèvres, j'étais requis, la nuit, pour conduire les patrouilles, tâche qui avait rien d'une sinécure, car appelés et rappelés "râlaient" souvent (les engagés, heureusement, marchaient sans bruit). Mais plutôt que de rester inactif et "planqué", j'avais préféré devenir guide.

Marchant en tête, au cours d'une patrouille de nuit, je fus poignardé sous le menton par un rebelle qui se révéla être presque un gamin et dont l'arme n'était qu'une de ces longues alènes servant à coudre les cuirs, emmanchée dans un morceau de liège. Le toubib de la Citadelle me déclara que ce n'était rien, puisque je ne sentais rien. Il me traita de fakir !...

Hélas, plusieurs années après, des complications survinrent, m'obligeant à prendre une retraite anticipée. Je dus subir l'ablation d'une corde vocale et ne regagnais un semblant de voix qu'au prix de longues séances d'orthophonie... ■



Citation

" J'ai résisté aux Français... mais quand j'ai reconnu qu'ils gouvernaient de façon à faire durer leur empire, je leur ai abandonné le gouvernement pour toujours "

Émir Abd el Kader (lettre 1848).

par Mohamed Racim (1896-1975) avec l'aimable autorisation de l'Entreprise Nationale du Livre .
Voir couverture du Bulletin N° 6 - octobre 1996.

LA REVANCHE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

PAR LE GÉNÉRAL BERTRAND DE DINÉCHIN

VICE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION "SOUVENIR DE L'ARMÉE D'AFRIQUE"



Il y aura bientôt cinquante ans, en 1960, l'Armée française, après six ans d'efforts, brisait l'insurrection qui ravageait alors l'Algérie. Forte des enseignements de sa campagne d'Indochine et face à une révolte d'une minorité cherchant à soulever la population musulmane contre le pouvoir en place en agitant le drapeau de l'indépendance, elle s'était imposée par une stratégie contre-révolutionnaire axée avant tout sur cette même population et reposant sur trois piliers : protection des personnes et des biens par la mise en place de moyens de renseignement et d'action au sein de la population et élimination de l'organisation politicoadministrative adverse qui la noyait et la terrorisait, mission essentielle, mais exigeante en effectifs ; interdiction des frontières et destruction des forces armées adverses cherchant avant tout à médiatiser ses actions afin d'impressionner le monde entier, et ce fut un succès total ; développement du pays dans ses dimensions humaine, sociale et économique afin de combler les carences flagrantes dont souffrait à l'époque la population, enjeu du conflit, et de susciter la création de forces supplétives capables de renforcer la sécurité du pays, et ce fut une réussite incontestable.

Cette année là, la victoire de l'Armée française était patente, comme l'illustrent les deux événements majeurs que furent successivement : le 13 mai 1958, le grand élan populaire de fraternisation entre les communautés de toutes origines, manifestant massivement au grand jour leur rejet de l'insurrection et leur espoir d'une Algérie renouvelée dans ses profondeurs, et le 9 juin 1960 le ralliement des principaux chefs de la rébellion, reconnaissant leur défaite et acceptant "la Paix des Braves" et la main tendue par l'Armée française afin de "réaliser l'entente entre ceux qui, dans chaque camp, se battaient sur les fronts politique et militaire pour

l'émancipation de l'Algérie", comme le dira l'un d'entre eux (affaire Si Salah). Pour eux, la poursuite du combat n'avait plus de sens.

L'Armée Française elle-même estimait que tout devait changer en Algérie, immense victoire que celle de cette Armée qui avait fait son devoir, tout son devoir et plus que son devoir en remédiant aux défaillances de l'Administration. Elle avait su gagner les cœurs et les esprits, face à des révolutionnaires soutenus par les "bien-pensants" d'une époque où l'esprit de jouissance l'emportait sur l'esprit de sacrifice, comme l'illustrera le mois de Mai 1968.

Las ! cette victoire fut volée, car elle fut délibérément reniée. D'abord par la République, IV^{ème} et V^{ème} du nom, considérant l'Algérie comme un "boulet" dont il fallait se débarrasser quel qu'en fut le prix et ce fut le prix fort : reniement de la "Paix des Braves" et de la parole donnée, auxquelles fut préféré un simulacre de négociation avec des politiciens réfugiés à l'étranger, abandon cynique de nos compagnons d'armes, les Harkis et leurs familles, assassinés dans d'effroyables conditions, abandon des "Pieds-Noirs" qui avaient créé ce pays, lui avaient donné son nom et s'étaient engagés en masse pour libérer la France en 1944, déniement de l'action sociale accomplie par l'Armée au point de la ridiculiser en lui reprochant de manière méprisante d'avoir "donné le biberon", alors que c'était là la clé du succès, condamnation enfin de ceux qui, estimant qu'ils n'étaient pas de vulgaires mercenaires, osèrent protester de la voix ou du geste pour dire ou pour faire ce que leur conscience et leur honneur leur dictaient de dire ou de faire à l'heure de trahisons inacceptables.

Mais reniée aussi par tous ceux qui en France approuvèrent une telle reculade. On leur disait que cette guerre était une sale guerre et que nous devions faire repentance pour les méfaits commis, alors que

la France avait doublé en un siècle le chiffre de la population autochtone et que les Livre Blancs étaient là pour attester des crimes de notre adversaire. On leur disait que "ces gens là n'étaient pas de chez nous" propos révoltants si l'on songe au nombre de "ces gens là" qui s'étaient "sacrifiés pour nous" sur les champs de bataille, que l'Algérie n'était pas la France mais un territoire à décoloniser comme l'exigeait le sens de l'histoire et l'opinion du jour, alors qu'il existait déjà des départements. On leur disait enfin que l'Armée devait tourner la page, revenir de ses errements malheureux et se reconverter aux choses sérieuses de la défense de l'Europe.

Il fallait oublier cette tranche de notre histoire comme l'illustre symboliquement le déménagement plus que discret du Musée des Colonies pour y installer celui de l'Immigration. Il y avait d'autres solutions que ce reniement déshonorant aux effets tragiques pour l'Algérie, pour la France et pour le monde entier.

Bien que la France se soit efforcée d'oublier ce passé marqué à la fois par la gloire des armes et la honte du reniement, les enseignements tirés du conflit le furent de façon diamétralement opposée. Les uns, partisans du terrorisme et encouragés par notre démission, y ont vu à tort, car nous l'avions maîtrisé, sa capacité d'atteindre les buts recherchés par les fauteurs de trouble, au risque de mettre aujourd'hui le feu au monde en réveillant les vieux démons opposants jadis "Roumis et Sarrazins".

Qu'il est triste de penser que la capitulation de la France, au lendemain de sa victoire, ait pu ainsi conduire à de telles conséquences ! Les autres en revanche, confrontés à leur tour à la guerre révolutionnaire, y ont trouvé un exemple de lutte victorieuse menée contre une insurrection, et en tirent aujourd'hui d'utiles leçons. Le modèle du genre était français qui attirait tous ceux qui cherchaient à en connaître.

► C'est en effet le cas de nos jours de l'Armée des États-Unis opérant au Moyen-Orient à la suite de l'attentat du 11/09/2001 avec mission d'éradiquer le fléau du terrorisme issu de la mouvance islamique. Pour cela, conscient de l'expérience française en la matière, le commandement américain a substitué aux stratégies conventionnelles une doctrine directement inspirée du livre d'un officier français, le Lt-Colonel Galula, qui avait combattu en Algérie et étudié la victoire de Mao Zedong en Chine ainsi que la guerre civile en Grèce en 1949. Conquis par l'auteur, le général Pétraeus, Commandant en Chef des forces américaines au Moyen-Orient, le considère aujourd'hui comme le "Clausewitz de la contre-révolution" et le grand stratège français du XX^{ème} siècle. Ce livre (1), qu'il a élogieusement préfacé dans sa réédition, actuellement étudié par les stagiaires de l'École d'État major amé-

ricaine de Fort Leavenworth, reprend les principes évoqués plus haut : effort primordial sur la population qu'il s'agit de retourner contre les insurgés, d'où l'arrêt des opérations menées à grand renfort d'armes lourdes en raison des effets collatéraux dont souffre cette population et mise en place d'un quadrillage civil et militaire prenant en compte les intérêts humains et sociaux de cette population ; simultanément mise sur pied d'une autorité politique et de forces locales capables de rétablir l'ordre nécessaire à la vie du pays et destruction des forces rebelles à cette autorité. Ce que le Lt-Colonel Galula résume ainsi : "*frapper les insurgés agissant au grand jour, mailler le territoire et reconstruire un parti loyaliste*". En Irak comme en Afghanistan les espoirs sont prometteurs.

Ainsi, il aura fallu cinquante ans pour que soit reconnue à sa juste valeur la victoire de l'Armée fran-

çaise en Algérie. Elle l'est notamment par la première puissance militaire au monde engagée à son tour dans des conflits "asymétriques" et s'inspirant du livre du Lt-Colonel Galula. Combien spectaculaire est alors ce retournement en faveur de l'Armée française, devenue la référence en matière de stratégie contre-révolutionnaire ! Combien grande est la confusion de ses détracteurs ! Et combien légitime est la revanche de cette Armée dont ont avait flétri la conduite par des accusations infamantes et terni la réputation par de malveillantes allégations quant à sa mission, ses engagements et son dévouement !

À quand sa juste place dans l'histoire millénaire de la France ! ■

Général Bertrand Dinéchin

(1) "La Contre-insurrection - Théorie et Pratique" Édition Economica Janvier 2008

Ça c'est passé comme ça !

Les Gendarmes de Tamazirt où était située la S.A.S. d'Irdjen, n'étaient pas assez nombreux pour pouvoir se déplacer dans la commune de façon autonome ; ils devaient profiter d'un déplacement des "Militaires" de la Compagnie locale ou du maghzen de la S.A.S.

C'est ainsi que l'Adjudant de la Gendarmerie avait demandé à accompagner une sortie de la S.A.S. sur le versant Ouest de la Crête de Fort-National.

Ce jour là il fut décidé de scinder les hommes en deux, l'Adjudant-Chef de Gendarmerie prenant la tête d'une moitié et le Sergent Galli, Chef du maghzen, prenant un second groupe.

En route vers le fond de la vallée de l'Oued Aïssi le groupe de l'Adjudant-Chef rencontra un "fell" qui s'enfuit, la "Mat" du Gendarme s'était enrayée ! Le Gendarme poursuivit le fuyatif en criant pour alerter l'autre groupe. Ceci permit au Sergent Galli d'intercepter le fuyard qu'il blessa légèrement à la jambe et captura. Le prisonnier étant mineur en fut quitte pour une courte hospitalisation et fut libéré.

Là où l'histoire devient intéressante c'est quelques temps après. En effet, le Chef de S.A.S., lors d'un déplacement à Fort-National, chef lieu de canton voisin, s'arrêta pour jeter un coup d'œil au marché, très pittoresque avec toutes ces femmes en robes kabyles rouge, noir et or.

C'est à ce moment que quelque chose d'insolite se passa : le jeune "fell" dont il est question plus haut était aussi au marché, de l'autre côté de la place et vit le Chef de S.A.S. qu'il reconnut. Que croyez-vous qu'il fit ?

Il traversa la place et, devant tout le monde, il vint embrasser l'Officier ! D.A.

TRAHISON

Alain Duhamel dans un numéro spécial de la "Revue Historia" sur les traites de l'histoire, répondant à la question :

"*Quel est, selon vous, l'acte de trahison le plus retentissant de la V^{ème} République ?*"

"*Sans hésitation celui du Général De Gaulle vis à vis des Français d'Algérie !*"

Alain Duhamel ne cite pas les Harkis (sens général) et les milliers de Musulmans qui avaient choisi la France.

Cet oubli reflète bien l'attitude de la très grande majorité des Français.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

DU MASSACRE DU 26 MARS 1962



Le 26 mars dernier a eu lieu une cérémonie très émouvante, au monument aux morts de la Guerre d'Algérie, Quai Branly à Paris.

Les noms des victimes du massacre du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger - qui participaient à une marche pacifique vers le quartier de Bab el Oued assiégé par l'armée française - ont été dévoilés.

Ils sont inscrits sur la colonne centrale du monument.

Ce sont les premières victimes civiles de la Guerre d'Algérie à être ainsi honorées. Monsieur le Secrétaire d'État aux Anciens Combattants a pris cette décision. Désormais, les noms des autres victimes civiles pourront être inscrits.



Photos Daniel Abolivier

Les familles des victimes déposent des fleurs



Gerbe de l'Association
des familles de victimes du 26 mars 1962

Dans les victimes civiles il faudrait inclure les Harkis, moghaznis et autres "supplétifs" puisque la France refuse, entre autres injustices, la Carte du Combattant à ceux d'entre eux qui sont restés en Algérie et y résident...

Il faut remercier Nicole Ferrandis, Présidente de l'Association des familles de victimes du massacre du 26 mars 1962 qui a lutté des années pour obtenir cette reconnaissance. C'est un début dans le combat pour que la vérité sur la Guerre d'Algérie, occultée depuis 1962, apparaisse enfin et que cesse dans les médias et même les livres scolaires d'Histoire le quasi monopole des "porteurs de valises" et autres "intellos de gauche"...

Daniel Abolivier

Ça c'est passé comme ça !

Encore un vieux souvenir sur la fin de la guerre d'Algérie. Après le cessez-le-feu, à une date dont je ne me souviens pas exactement, je suis allé rendre visite à des officiers de l'Unité stationnée auparavant dans le village de Tamazirt où se trouvait également ma S.A.S. Ils étaient dans un camp militaire de la banlieue est d'Alger, logés très "spartiement". C'était un matin et ils étaient encore au lit, des lits superposés dans une chambrée ne correspondant pas au statut d'officiers ! Je les ai trouvés complètement démoralisés et littéralement en larmes !

Ils avaient été placés la nuit précédente en bouclage d'un quartier musulman de la banlieue d'Alger. Au matin ils avaient eu la curiosité de voir le village dont ils avaient contrôlé les issues. Le village était désert mais partout au sol restait les traces d'un massacre à l'arme blanche, des mares de sang. Ainsi ils auraient couvert à leur insu un massacre de civils musulmans, sans doute des sympathisants du M.N.A, par les vainqueurs FLN. **D.A**

Certains de ces témoignages sont signés mais comme je n'ai pas pu retrouver certains des signataires j'ai préféré ne citer que des initiales. D.A.

En 1956, l'union des Étudiants Algériens et les centres d'action universitaires pour l'Algérie Française avaient organisé, en accord avec les étudiants d'Algérie, des stages d'information destinés à faire connaître le vrai visage de l'Algérie Française.

Tous ces jeunes métropolitains sont revenus enthousiasmés d'Algérie et se sont employés durant l'année universitaire à propager la vérité et à réfuter les mensonges.

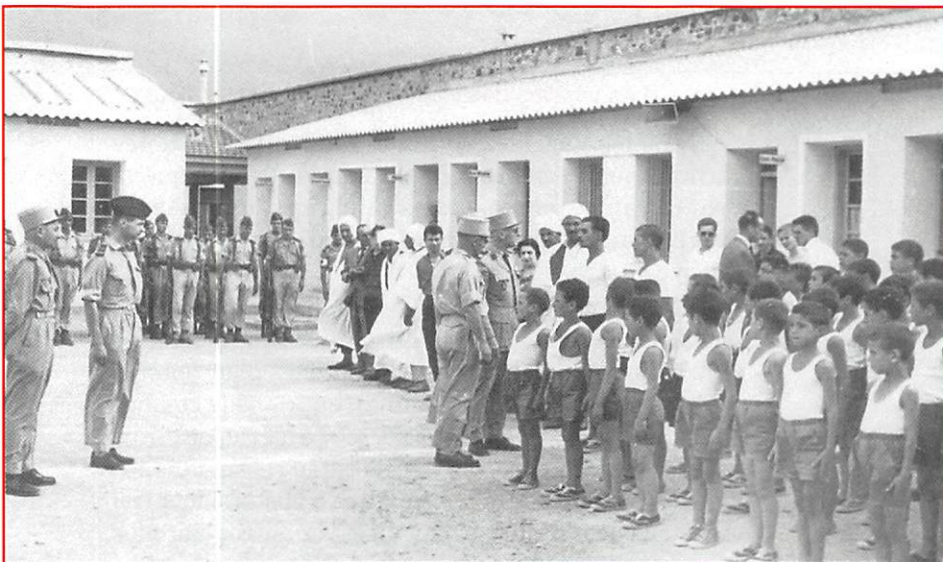
En 1957, le Gouvernement Général de l'Algérie et le Haut Comité de la Jeunesse ont pris en main l'organisation de ces stages. En avril 1957, l'ex-président de l'UNEF et les "minoritaires" communiquaient à la presse une lettre adressée au Président de la République, dans laquelle l'Armée en Algérie était critiquée.

Ce document fut apprécié de façons fort différentes ; porté au Conseil d'Administration de l'UNEF, le débat s'envenima et provoqua une scission de ce syndicat étudiant.

Un nouveau stage apparaissait donc nécessaire pour apporter à ce débat la sanction des faits.

Ainsi, les différents départements d'Algérie virent-ils débarquer, pendant les vacances, plusieurs centaines d'étudiants venus des différentes facultés de province.

Le Constantinois en reçut une cinquantaine. Ce sont leurs réactions que nous présentons ici.



SAS de Condé-Smendou- Photo Robert Vairon

Des sceptiques, des touristes, des convaincus

Venus de disciplines différentes (Droit, Lettres, Sciences, Agro, Cyr) ils abordèrent la terre d'Afrique avec des optiques différentes.

Il y avait ceux qui au départ, avaient des positions hostiles, définitives et qui n'avaient pas l'intention de changer leur opinion.

Il y avait ceux qui prêtent une oreille complaisante au chant des sirènes du neutralisme et qui souriaient d'un air supérieur au seul mot de "pacification".

Il y avait peut-être aussi ceux qui semblaient être venus là pour passer des vacances ensoleillées aux frais du Gouvernement Général.

Mais la grande majorité "cherchait à se faire une opinion" et venait pour étudier la question afin d'en dégager des conclusions honnêtes et objectives.

Un étudiant en horlogerie et un étudiant en lettres se présentent ainsi à l'Administrateur d'Ain-El-Ksar :

"Nous sommes venus ici pour nous informer et surtout pour travailler et pour nous rendre utiles".

"Nous ne désirons en aucune façon être considérés comme des touristes voyageant aux frais de l'État".

Pour caractériser ce désir de servir, les deux étudiants en question, ayant entendu, dans le bureau de l'Administrateur, le Commandant du Sous-Secteur faire mention d'une opération qui devait avoir lieu le soir même, interviennent immédiatement auprès de l'Administrateur pour être autorisés, sous leur exclusive responsabilité, à prendre part à cette opération.

Ce n'est pas le baroud qu'ils recherchent, mais une expérience à vivre avec tous les risques qu'elle comporte.

L'Algérie ?...

Un pays en pleine activité

Tous sont unanimes. Une impression extraordinaire d'activité se dégage des villes et des campagnes algériennes :

"J'étais assez impressionné car chez moi dans le Nord, ce que l'on connaît de l'Algérie, c'est par les journaux. Or, c'est un reflet imparfait de ce qui s'y passe, car la presse ne s'intéresse qu'aux attentats et aux grandes opérations militaires.

"On ne s'imagine pas en fait la vie de tous les jours.

"J'ai trouvé la vie absolument normale comme dans certaines régions de France.



► "J'ai vu de nombreuses constructions, des camions circuler seuls sur les routes, ça m'a considérablement étonné.

"J'ai même fait du stop sur les routes. "J'allais en toute sécurité à l'église et au café.

"Je vis que le commerce marchait bien, j'appris même du percepteur de X. que le chiffre d'affaires des commerçants constantinois était en hausse.

"La lecture des journaux de la Métropole ne me donnait de l'Algérie qu'une image sanglante".

J-L.C. Étudiant en droit.

Administrateurs, bâisseurs, éducateurs

Chaque étudiant, considéré comme Attaché des Affaires Algériennes fut affecté dans une S.A.S. du Constantinois ; parfois même, des groupes de camarades purent se faire affecter à une même S.A.S.

Loin d'être une gêne pour l'officier S.A.S., ils furent des auxiliaires précieux et s'attaquèrent immédiatement à des tâches telles que le recensement et l'établissement de cartes d'identité, le classement des archives, l'établissement de photocopies, travail certes peu glorieux, mais d'une efficacité certaine.

L'Officier S.A.S. de La Meskiana confiait au Préfet de Constantine ses observations et disait : "en un mois, ils m'ont fait un travail administratif de trois mois".

Dans l'ancienne Commune Mixte d'Aïn-El-Ksar, M. B. étudiant en horlogerie est installé à la S.A.S. de Chemora où il assume le recensement de la population, l'assistance alimentaire et bien d'autres questions.

M. J. étudiant en droit à Nantes, est dirigé sur la S.A.S. de Timgad où il est chargé des questions relatives au regroupement de la population.

L'administrateur qui le supervise estime que, dans ces diverses tâches, "ils ont fait preuve d'une très grande abnégation, d'un dévouement digne d'éloges et d'un profond sens de l'humain".



SAS de Condé-Smendou- Photo Robert Vairon

G.D. et C.D., S.A.S. de Duquesne, installent une école provisoire au centre de regroupement de El-Achouet et, en liaison avec l'Officier S.A.S. de Texenna, jettent les bases d'une coopérative de consommation qui doit avoir comme effet :

- d'enrayer le marché noir,
- de faire baisser les prix,
- de supprimer les petites commandes,
- d'obtenir des rabais des grossistes de Djidjelli,
- de faire participer les petits commerçants à la gestion de la coopérative,
- de commencer enfin à donner, par l'assemblée des consommateurs une idée de leurs responsabilités à des musulmans et préparer ainsi leur accession à la vie publique.

Il y a quelque chose de changé en Algérie

À Condé-Smendou, au mois de septembre, on pouvait voir défiler dans les rues un groupe d'une quarantaine de jeunes musulmans en short bleu, chemisette blanche et foulard rouge sous la conduite d'un moniteur en short et chapeau de toile.

C'était L.C., instituteur libre de Compiègne qui, dès son arrivée, organisa un foyer sportif rural.

Un envoyé spécial du "Figaro" a d'ailleurs eu l'occasion de le rencon-

trer et recueillir ses impressions : "C'est un vrai plaisir pour moi et une révélation de m'occuper de ces gosses...", me dit L.C.

Ils sont très éveillés et nullement blasés, comme le sont trop d'enfants de la Métropole. Leur enthousiasme ne se borne d'ailleurs pas aux jeux, ils suivent avec le même entrain les petits cours d'éducation physique, morale, civique et même générale que je leur donne. Je veille à ce qu'ils parlent le français et, chaque dimanche, ils sont ravis d'assister à la cérémonie du salut aux couleurs avec les militaires et la harka.

J'organise aussi de temps en temps quelques promenades. L'autre jour, je les ai amenés à Philippeville. Beaucoup n'avaient jamais vu la mer !

"Ce que je fais, je le sais, est une tâche bien humble, secondaire. Mais je crois, en toute modestie, qu'elle portera ses fruits. L'instituteur la continuera à la rentrée, la Préfecture me l'a promis. En effet, j'ai dû refuser la candidature de cent autres gamins. C'est dommage, car par eux on touche les familles, les parents sont heureux que l'on s'occupe ainsi de leurs enfants, presque toujours livrés à eux-mêmes. ILS DISENT QU'IL Y A QUELQUE CHOSE DE CHANGÉ. Je pense que ça peut aider à recoller les morceaux, je veux dire, à rapprocher les communautés".

► L'Officier S.A.S. "Maître Jacques" de la pacification

J-L.C. de Lille, étudiant en droit, a partagé la vie du Capitaine Dumortier. S.A.S. de Fourchi (Ain-M'lila)

Il nous trace un tableau vivant et dynamique de la vie de l'officier administrateur :

"Lever 6h30 ; 7h00, inspection des Moghaznis, arrivée des ouvriers travaillant aux routes ou aux constructions.

"Le Chef des travaux vient poser quelques questions de détails. L'ad-joint comptable, M. S. part à Constantine prendre livraison de mobilier administratif. Quelques Moghaznis demandent des permissions pour accompagner M. S.

"Depuis 7h00, une cinquantaine de "clients" attendent devant la porte des bureaux qui ouvrent à 8h00.

"Beaucoup de demandes de laissez-passer faites par des nomades chefs des caravanes qui doivent redescendre vers le Sud. Quelques questions d'État-Civil ; la plupart des gens s'adressent au personnel de la S.A.S., celui-ci, bien que de très bonne volonté, n'est pas toujours qualifié pour toutes ces questions. Il n'est pas encore rodé pour compenser ce défaut de qualification, aussi est-ce pour le capitaine un flot roulant de questions posées par l'amour inné de la discussion du nomade qui, envers et contre tout, prétend avoir droit à deux laissez-passer.

"Est-ce un cas spécial ? Au Capitaine de trancher.

Question vicieuse d'État-civil :

"X. se marie avec une jeune femme sans identité, que ses parents ont recueillie petite fille. Comment établir l'acte de mariage ?

"Tel autre a attribué à son fils le nom et la date de naissance de feu son fils aîné de sept ans. Ce qui fait que son fils est mobilisable à treize ans. Comment résoudre ce problème ? Ajouter à cela un rapport en cours de rédaction et destiné à l'I.G.A.M.E. L'obli-



SAS de Condé-Smendou - la cité maghzen en construction
(Photo Robert Vairon)

gation d'assister à une conférence militaire qui se tient à six kilomètres de la S.A.S.

Vers midi, visite de l'Administrateur délégué de la S.A.P. questions d'agriculture à régler.

"L'après-midi se passe comme la matinée, le Capitaine, Chef de la S.A.S., nouveau maître-jacques est tour à tour bâtisseurs, artilleurs, maire, chef de poste, directeur d'école et de centre. Le rapport n'a pratiquement pas avancé depuis le matin. Après le souper, détente tout en réfléchissant cependant aux problèmes du lendemain".

Observateur de profession, B. B., qui a également vécu la vie de Chef de S.A.S. dans la région de Philippeville, dégage les conclusions que lui inspire UNE TELLE ACTION HUMAINE QUI CONSISTE POUR UN HOMME, UN OFFICIER, À RETROUVER L'HOMME DANS CHAQUE MUSULMAN, malgré les craintes et les préventions de tous genres.

"Les S.A.S. apparaissent clairement comme le pôle d'attraction à l'échelle humaine, proche de la population permettant par conséquent de bien connaître sa vie, ses besoins, permettant aussi de lutter, de la secourir dans les domaines les plus divers de la vie journalière, assurant enfin la permanence de la France

dans des régions souvent déshéritées administrativement.

"C'est un fait passionnant que de découvrir un Corps d'Officiers la plupart du temps fort bien adaptés aux fonctions d'administrateurs qui leur sont dévolues, fins psychologues et possédant un dynamisme, une énergie et une foi qu'on voudrait pouvoir rencontrer dans chaque commune métropolitaine.

"Ce n'est pas une petite affaire que d'être largué au milieu d'une population souvent primitive, de s'en faire apprécier, respecter et aimer, non plus que de se transformer simultanément en entrepreneurs de travaux publics, en ingénieur des Ponts et Chaussées, en percepteurs, en maires, en assistantes sociales ou en juge de paix, cette énumération n'étant pas du reste limitative.

"Le travail des S.A.S. est considérable, sa portée m'apparaît comme déterminante.

"Les méthodes sont diverses suivant les lieux, suivant la population, suivant les Chefs de S.A.S.

"Le résultat seul compte puisqu'il a un nom : "présence française".

Instruments souples disposant de facilités d'adaptation remarquables, les S.A.S. contribuent énormément à l'obtention de ce résultat".

"Est-ce qu'ils vivent dans la terreur de la France et la haine des Français,



► ces enfants qui nous saluent joyeusement sur les bords des routes, ceux qui sont en colonie de vacances en Métropole et qui vous écrivent maladroitement leur merci ?

"Est-ce qu'ils honnissent notre pays ces nombreux Anciens Combattants qui arborent leurs décorations françaises ?

"Est par simple calcul que des notables comme des fellahs vous assurent : "laissez partir les Français et donnez le pouvoir aux Arabes ; dans trois ans, l'Algérie n'existe plus".

B B - S.A.S. de Beni-Béehir.

Une révolution se fait en Algérie

Une véritable "révolution pacifique" s'opère dans les campagnes, des esprits neufs, esprits épris d'idéal devraient s'y intéresser.

J-L.-C - S.A.S. de Châteaudun-du-Rhumel :

"Pour remédier à l'absence de contact avec la population, le Ministre résidant, par la réforme communale, a voulu rechercher et multiplier ces contacts.

"On a donc obtenu l'élection de Délégations Spéciales. Celles-ci remplissent à peu près correctement le rôle qu'on attendait d'elles : rapprocher l'administration des administrés ; cependant, les événements ne permettent pas des élections avec urnes à la française, c'est pourquoi on emploie, pour l'investiture de certaines délégations, une procédure particulière.

"J'ai assisté à l'une de ces investitures, cela se passait à M' Chira vers le fin juillet.

"Trois cents personnes, des hommes la plupart, d'un certain âge, des chefs de famille, s'étaient rendus à la convocation de l'Officier S.A.S. Il leur parla alors et dans une courte allocution, les invita à reprendre le droit chemin, leur rappelant les bienfaits apportés par la France et leur démontrant qu'il était à la fois de leur intérêt et de leur devoir d'élire leur Délégation Spéciale.

"Puis, le discours terminé, les hommes des différentes mechtas se réunirent séparément pour choisir un délégué.

"Peu après, ils viennent désigner au Capitaine leurs délégués tandis qu'on note les noms.

"Après cette première sélection, les délégués se réunissent entre eux et reviennent présenter le Président qu'ils mettent à la tête de la Délégation.

"À M'chira où j'ai vu cette élection, le Président est un autochtone, à M'Zala aussi, mais dans certains autres endroits, c'est un colon qui est choisi, ce qui tend à prouver que la confiance règne entre les deux communautés à l'échelon du village".

Dans une autre région, à deux cents kilomètres de là, un jeune étudiant en droit illustre de semblables manifestations :

"La Meskiana étant une ancienne Commune mixte, je me suis beaucoup intéressé à la réforme communale. Elle semble loyalement appliquée et, d'après les informations que j'ai pu recueillir, les musulmans ont eu une large part dans la désignation des Délégations Spéciales

J'ai pu voir d'assez près le fonctionnement des onze Communes de Plein Exercice ainsi que l'ancienne Commune Mixte de la Meskiana ; la plupart d'entre elles sont dotées d'une Délégation Spéciale qui a démocratiquement désigné son Président.

"Ces nouvelles communes fonctionnent d'une façon satisfaisante compte tenu de l'inexpérience de leur personnel.

"Souvent les Européens ne croient pas à la réforme communale ; ils disent qu'elle est prématurée ; je ne le crois pas, car c'est à l'échelon local que l'on peut faire le meilleur apprentissage de la démocratie.

"Cette réforme est louable, car elle met les Musulmans en contact avec les réalités complexes de la vie publique et leur impose des responsabilités dans la gestion des affaires de la cité.

"En attendant qu'il soit possible d'organiser des élections vraiment sincères au Collège Unique, l'on ne pouvait rien imaginer de mieux que cette réforme qui n'est qu'un début".

La jeunesse musulmane choisit

"Il y a certains grands moments dans l'histoire des peuples où la jeunesse - qui incarne le futur - doit aussi prendre en main le présent" disait le Maréchal de Lattre.

Cette prise en mains du présent se concrétise de jour en jour en Algérie où les jeunes musulmans algériens s'engagent nombreux dans les maghzen et les harka.

F. B. - S.A.S. de Mesloul.

Ce nom ne figure pas dans la nomenclature mais ce n'est pas loin de Clairfontaine.

"Il est assez étonnant de trouver un maghzen à Mesloul qui fut une zone troublée par excellence et, c'est à mon avis, une belle réussite dont l'importance est considérable.

"J'ai vu personnellement des jeunes gens loqueteux arriver à Mesloul et j'ai pu observer leur évolution beaucoup plus rapide qu'on ne pourrait le penser. Ils sont devenus des Moghaznis à l'allure virile qui s'adonnent vaillamment aux différentes missions qui leur sont confiées : gardes, constructions, opérations, escortes.

"Une telle opération est à mon avis une belle réussite, non seulement sur le plan militaire mais sur le plan psychologique et c'est sur la masse musulmane un moyen d'influence certain".

A. P. - S.A.S. de La Meskiana :

"J'ai observé aussi avec le plus grand intérêt que la jeunesse musulmane prenait une grande part au maintien de l'ordre ; je crois qu'en additionnant les effectifs du maghzen, de la S.A.S., du D.R.S., du G.M.P.R., de la Police et de la Gendarmerie, on parvient à un total de plus de deux cents

▶ hommes sur une population mâle, adulte d'environ mille individus. À signaler qu'aucune désertion n'est signalée depuis plusieurs mois".

Ce phénomène n'a d'ailleurs pas échappé au reporter du "Figaro" auquel nous faisons un nouvel emprunt :

"Tout à l'heure nous croiserons la harka à cheval qui protège la contrée contre un retour toujours possible des rebelles.

"Une trentaine de gars du pays, jeunes pour la plupart, qui ont l'allure de gauchos sous le chapeau de brousse, des gars intrépides qui font du beau travail".

DES JEUNES MUSULMANS QUI ONT CHOISI LA FRANCE. C'À, C'EST IMPORTANT QUE TOUTE LA JEUNESSE NE SOIT PAS DE L'AUTRE CÔTÉ...

"...Hier, dans la toute nouvelle et pimpante Mairie de M'Chira, mon ami l'étudiant avait été visiblement fort impressionné par le courage tranquille d'un délégué musulman de 27 ans, témoignage vivant parmi

bien d'autres que la réforme communale n'est pas un mythe.

"Comme l'on s'inquiétait de son isolement au cœur du bled, le jeune secrétaire avait dit simplement : "J'ai un revolver et surtout beaucoup de confiance..."

Où est le fossé ?

Ce n'est pas sans appréhension, certains l'ont avoué, qu'ils allaient prendre contact pour la première fois avec la masse musulmane. On leur avait tant parlé du fameux fossé existant entre les deux communautés. Une fois de plus ils réalisent les mensonges et les faux témoignages d'une certaine presse.

"Le fait le plus frappant que j'ai pu constater a été l'état d'esprit de la population musulmane.

"Contrairement à ce qu'affirment ou insinuent certains journaux métropolitains, la très grande partie de cette population nous est favorable.

"J'ai pu remarquer ceci, non seulement par l'accueil que m'ont fait les musulmans, par l'ambiance qui règne

dans les réunions, mais encore par le comportement des enfants qui est un baromètre à peu près sûr de l'état d'esprit de leurs parents.

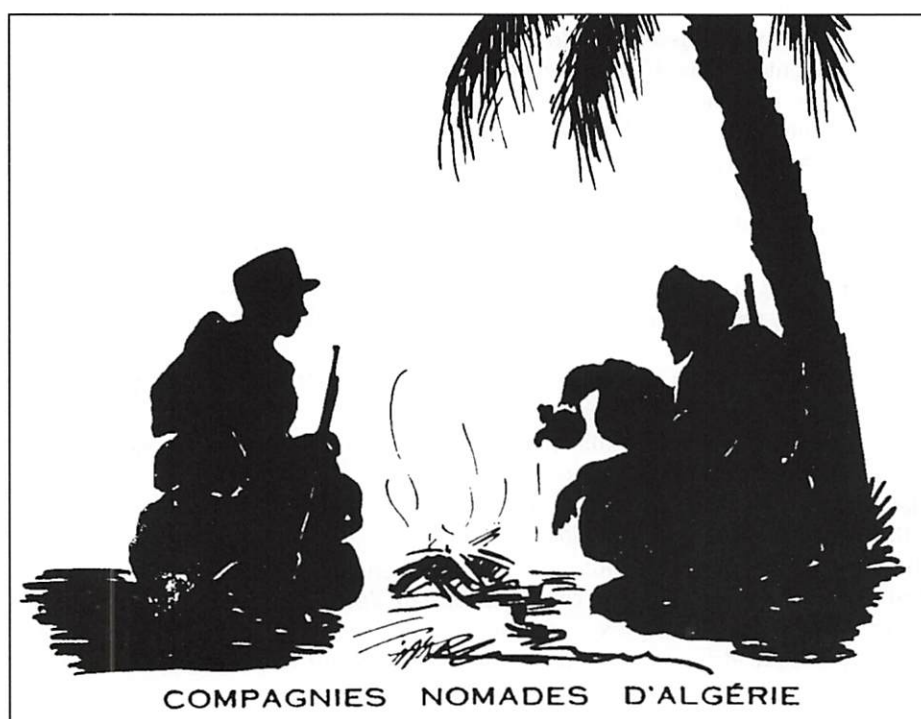
"La population musulmane montre nettement sa lassitude vis-à-vis des fellaghas, c'est pourquoi elle nous apporte de nombreux renseignements et il est rassurant pour l'avenir de voir qu'il y a beaucoup d'engagements dans les harkis".

R P

"Partout la population musulmane nous a accueillis avec gentillesse et sympathie, faisant souvent preuve d'un patriotisme profond et sincère. Cette population, lasse du terrorisme et des contrôles, semble abandonner de plus en plus les rebelles si tant est qu'elle les ait jamais ralliés.

"Il est également notable que les paysans dans le bled accueille les militaires toujours avec sympathie, ce qui ne se produisait pas il y a un an ou plus quand ils fuyaient devant une colonne de nos troupes qui était signalée".

A P - S.A.S de La Meskiana.



COMPAGNIES NOMADES D'ALGÉRIE

ANNONCE

Il est demandé aux camarades des Affaires Sahariennes de nous indiquer, avec le maximum d'informations, (dates, circonstances, etc.), les noms et prénoms des Officiers - S/Officiers - Moghaznis, attachés et personnels civils morts pour la France ou morts en Service.

ÇÀ C'EST PASSÉ COMME ÇÀ !

PAR DANIEL ABOLIVIER



Un camarade me relate l'affaire suivante : un de ses moghaznis vient de décéder. Sa veuve, mère de ses huit enfants, a perçu pendant trois mois la pension de son mari, mais c'est alors que la première épouse de son mari, qui avait refusé de le suivre en France en 1962, s'est manifestée et a obtenu d'un juge français que la pension du moghazni, qui l'a gagnée en France à la sueur de son front lui soit versée en Algérie ! La veuve française a même été condamnée à rembourser les trois mois de pension perçus ! Le Service des Rapatriés français a tout de même bien voulu la rembourser de la même somme.

Ce moghazni devait être marié chez le Cadi et il a cru, lorsqu'il a dû quitter l'Algérie pour "sauver sa peau", que tout était fini entre lui et sa première femme qui avait refusé de le suivre en France, sans doute sous l'influence de sa propre famille, moins exposée que notre moghazni ou peut-être même du camp adverse... Comment aurait-il pu accomplir les formalités de divorce en Algérie, alors qu'il ne pouvait retourner dans ce pays ?

Que nos camarades mettent en garde leurs anciens moghaznis et harkis contre de telles mésaventures...

Cette malheureuse histoire me rappelle celle d'un autre moghazni dont nous nous sommes occupés pendant près de dix ans .

Comme le moghazni de l'histoire précédente, notre camarade avait dû quitter l'Algérie précipitamment en 62. Il avait laissé sa femme là-bas car elle ne voulait pas le suivre. Il a donc terminé sa vie seul en France.

Il a travaillé et gagné une pension, puis, cédant à un penchant malheureusement trop fréquent chez nos camarades musulmans, excusable peut-être chez un ancien spahi, il avait cédé à la passion des paris aux courses ! Endetté il fut placé sous tutelle et il a fini ses jours dans une pension pour personnes âgées.

Sa tutrice ne s'en occupait pas beaucoup et c'est par exemple nous qui devions veiller au renouvellement de sa garde-robe ! Finalement notre camarade est décédé.

C'est alors que l'on vit arriver d'Algérie sa fille et son gendre qui ne s'étaient jamais souciés de lui. La tutrice leur paya l'hôtel à Paris et ils repartirent avec le montant de son compte bancaire, assez bien fourni, parce que la tutrice était économe et que notre camarade venait de percevoir la dernière indemnité au titre de harki rapatrié !

Personne ne nous a mis au courant du décès de notre camarade et c'est lorsque nous nous sommes inquiétés de ce qu'il devenait que nous l'avons appris !

Notre vieux camarade avait été enterré dans un emplacement pour indigents au cimetière parisien de Thiais. Nous avons demandé que son corps soit transféré dans un Carré d'Anciens Combattants et on nous a répondu que cela ne concernait que la famille !

Faits relaté par notre Camarade Guy Lombard

En juin 1962, il a été replié sur une caserne de l'Armée française. Les "Biffins" ont laissé entrer des "Fells" qui ont arrêté une "harquette" dont on ne connaît pas le sort.

Deux autres harquettes se sont réfugiées auprès des Officiers "SAS" qui les ont mises à l'abri.

Le lendemain Lombard est convoqué par le Sous-Préfet d'Aïn-Témouchent qui lui "passe un savon", le menace de toutes les foudres de l'administration s'il ne livrait pas les deux rescapées.

Le chef fell local attendait dans le bureau voisin. Lombard a attendu au "garde à vous" la fin de la diatribe pour déclarer : "C'est tout ce que vous avez à me dire, M. le Sous-Préfet ? ", salué et tourné les talons.

Le Sous-Préfet en question était l'ancien Sous-Préfet de Fort-National dont je dépendais. Il avait été muté, comme de très nombreux fonctionnaires, pour être moins gêné par l'abandon...

Extrait du discours de Thierry Rolando, Président National du Cercle Algérieniste, au 36^{ème} congrès national du Cercle Algérieniste à Aix en Provence - Octobre 2009.

..." cette exigence de vérité historique, nous tenons à l'affirmer. Face à ceux tout d'abord, appartenant à la sphère journalistique et universitaire qui poursuivent leur œuvre de dénigrement et de négation de nos drames, qui manipulent l'opinion pour que la vision hémiplegique de l'histoire assénée depuis cinquante ans déjà soit le dogme admis par tous.

Oui, nous disons ainsi à ceux qui il y a quelques mois à peine, à l'initiative par exemple de Benjamin Stora et du "Courrier International", prétendaient :

- que "la valise ou le cercueil " était un mythe,
- que les Pieds-Noirs avaient été, somme toute, peu nombreux à connaître dans leur chair les actions du FLN,
- que nous aurions pu rester après l'indépendance en bonne intelligence avec les nouveaux maîtres de l'Algérie si les a priori et le racisme latent de chaque Pied-Noir n'avaient pas été la cause de cette fuite irraisonnée.

Leur démarche était ignoble. Elle l'est d'autant plus qu'elle se pare de la présence d'historiens plus idéologues d'ailleurs qu'historiens d'une rigueur qui se veut scientifique"...

J'ai tenu à reproduire cet extrait du discours de Thierry Rolando car il rejoint les préoccupations qui m'animent dans l'édition de notre Bulletin, à savoir : faire connaître la vérité !

LES ÉCOLIÈRES DE SIDI ABDELAZIZ

PAR ANNE TIPREZ - INSTITUTRICE

Ces photos représentent les élèves de l'école de Sidi Abdelaziz en décembre 1961.

Mon mari, le Lieutenant Tiprez, a été Chef de cette SAS de 1958 à 1962 et responsable du centre de regroupement qui s'étendait entre la plage et la route de Djidjelli-Constantine. On y avait rassemblé des familles pour les protéger des opérations qui se déroulaient dans la montagne.

Auparavant, il y avait une maison forestière et une école, joli bâtiment aux tuiles rouges avec deux salles de classes et une habitation. Toutes deux avaient été fermées au début de la guerre, la zone étant classée "dangereuse". Nous n'avions pas le droit de sortir de notre carré d'un kilomètre de côté sans convoi militaire, aussi faisons-nous nos courses le jeudi à Djidjelli.

Entre 1958 et 1960, la SAS avait été ravitaillée par mer avec des "lamparos".

Nous habitons la maison de l'instituteur et les bureaux de la SAS étaient installés dans la maison forestière.

Dès mon arrivée en 1960, j'avais décidé d'aider le médecin mais celui-ci était très bien secondé par deux aides-soignantes qu'il avait formées lui-même. Aidée par un secrétaire de la SAS, j'ai donc rouvert l'école et très vite l'Inspecteur Primaire a nommé un ménage d'instituteurs. L'école a fonctionné jusqu'en juin 1962.

J'avais 20 ans, je venais de me marier et ces deux années resteront à jamais gravées dans mon cœur...

Mon mari avait fait construire une trentaine de petites maisons pour les familles, trois salles de classe, un bordj pour l'équipe de la SAS en bâtiments "Fillod", où nous devions être mieux protégés. Pourtant un poste militaire à flanc de montagne veillait sur nous.

Le jour de la rentrée, mes élèves crachaient par terre, s'asseyaient sur



les tables et avaient des poux ! Très vite, nous avons mis de l'ordre et obtenu des parents l'autorisation de couper les cheveux des filles, ce qui était une véritable "révolution" !

Certains enfants venaient de la montagne et marchaient deux heures par jour pour suivre l'école !

En décembre 1961, un ami prêtre, aumônier dans un collège en Isère et venu nous voir et nous a apporté des jouets et des vêtements donnés par ses élèves : c'est ce que représente la photo, les uniformes sont ceux du collège où il exerçait.

Bien sûr les familles devaient sans doute payer l'impôt au FLN mais en quatre ans, il n'y a jamais

eu un incident contre nous et contre l'équipe. Nous étions invités à toutes les fêtes, naissances, mariages, etc... Au moment du cessez le feu, ils dansaient de joie, ils n'ont pas compris quand en juillet 1962, nous leur avons dit adieu.

Hélas, nous n'avons pu sauver tous les vingt deux moghaznis.

Une des deux aides-soignantes a épousé le secrétaire de la SAS et vit en France. Récemment ils sont allés en Algérie, à Sidi Abdelaziz, une petite ville existe maintenant.

J'avais 20 ans, je venais de me marier et ces deux années resteront à jamais gravées dans mon cœur. ■

**Anne Tiprez, Institutrice, épouse du Chef de SAS Jean Tiprez décédé.
École de Sidi Abdelaziz (Constantine - Djidjelli)**

C'EST GRAND - C'EST GÉNÉREUX LA FRANCE

LETTRE DE L'AMBASSADE DE FRANCE À UN FILS DE HARKI



REPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ALGERIE

Alger, le [REDACTED] 2009

SERVICE DES ANCIENS COMBATTANTS

B.P. n° 61
16035 Hydra - ALGER
☎ 021 71 90 43
☎ 021 71 90 45
contact@acvg-alger.org

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
ALGERIE

Monsieur,

En réponse à votre lettre par laquelle vous sollicitez l'étude de vos droits au titre des services rendus par votre ascendant (père, grand-père) dans les rangs de l'Armée Française, j'ai l'honneur de vous informer que, en vertu des dispositions du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, **aucun avantage ne peut être consenti aux enfants majeurs de nos anciens soldats**, y compris en matière de **demandes de visas** ou d'acquisition de la nationalité française. Seules leurs veuves peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de pensions de réversion.

Regrettant de ne pouvoir vous donner plus amplement satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le directeur,

[REDACTED]
Conseillère administrative et sociale

26 Dhou El Hidja 1419
12 avril 1999

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE N° 25

Art. 68. — Perdent leurs droits civiques et politiques, conformément à la législation en vigueur, les personnes dont les positions pendant la révolution de libération nationale ont été contraires aux intérêts de la patrie et ayant eu un comportement indigne.

Fait à Alger, le 19 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 5 avril 1999.

Liamine ZEROUAL

En Algérie, de la part des autorités algériennes, les discriminations et les brimades, plus de quarante ans après, visent aussi les enfants et petits-enfants de Harkis !

Mon dernier jour à la Section Administrative de Talha Dramena, située sur l'ancienne route vers Guelma près du Djebel Houst et de Sidi-Djmil, reste un moment gravé à tout jamais dans mon esprit.

Depuis mon arrivée à la S.A.S. de Sidi-Aïssa devenue Talha Dramena, chaque matin, à 8h30, je faisais hisser les couleurs de la France sur le haut mât d'acier au centre de la cour du poste. Pas de clairon mais un moghazni tirait une balle de fusil au début et à la fin de la cérémonie.

Les moghaznis étaient fiers et fidèles car depuis mon arrivée grâce aux paras de St-Charles, mes amis sont habillés comme il faut et ont fière allure.

Toutes les nuits sans exception, je sortais avec une douzaine de moghaznis pour monter des embuscades et faire des patrouilles et dans la journée, cela recommençait. Je suis leur chef et même si j'avais le grade d'Adjudant, ils m'appelaient Chef. Je faisais entièrement confiance à mes hommes et ils m'appréciaient beaucoup (si il y avait un problème, on le réglait toujours à deux dans mon bureau et avec mes poings, ceci pour ne pas les humilier par une punition militaire).

Beaucoup d'entre eux étaient des guerriers confirmés et eurent trois citations. Exemple : M. Sebti, Maire et Conseiller Général de Talha qui fut le premier interprète de la SAS, mon Sergent B., mes caporaux F. et K. et sur les trente six moghaznis, vingt et un furent cités.

Et voici qu'en ce jour du 7 avril 1962, je dus abandonner le poste aux Fellaghas. J'en avais reçu l'ordre de mon nouveau Chef de SAS, le Lt de Comeiras qui lui même avait reçu cet ordre de la Sous-Préfecture de Bône.

Auparavant, nous devions désarmer tout le maghzen puis nous replier sur la plaine en l'occurrence la SAS de Penthièvre. Nous embarquions les armes, les munitions, les véhicules et l'équipement militaire.

Nous laissons sur place tout le matériel de bureau, tout le matériel de santé et les médicaments de l'AMG (Assistance Médicale Gratuite), les différents appareils photo et autres matériels sans importance militaire (machine à laver de mon épouse et son frigo...) Enfin, tous les bâtiments et groupes électrogènes étaient délaissés. Ce fut bien triste d'abandonner ce beau coin de France. Mais les ordres sont les ordres, il nous reste la gloire ou l'amertume ???

Voici donc le déroulement de cette grise journée de départ de la SAS.

Avec le Lieutenant de Comeiras, je rassemblais tout le personnel civil, y compris comptable, interprète, infirmière, mes deux garçons. Je sortis du poste les véhicules jeep, Dauphine, camionnette, camion).

À 8h00, je procédais pour la dernière fois ici à Talha-Dramena à la cérémonie des couleurs (Envoyez ! Ramenez !). Je fis quitter le poste à tout le personnel, je fermais le portail d'accès. J'étais à ce moment seul à l'intérieur du poste. Avec une scie à métaux je fis sauter le mât des couleurs puis je fis le tour de la SAS où je mis en route les deux groupes électrogènes après avoir fait la vidange d'huile. Puis je sautais par dessus le portail et rejoignis tout le monde qui était bien triste : le Lt de Comeiras, le second interprète M. L., le comptable M. M., l'infirmière qui est mon épouse, mes enfants, les moghaznis et leurs familles.

Dehors, il y avait une section de fellaghas qui attendaient notre départ pour occuper le poste. La section était commandée par un Lieutenant qui me dit être l'ancien instituteur de Guelma. Il discutait avec M. Sebti, Maire et Conseiller Général de Tahla. Pratiquement toute la population des deux regroupements était là et pleurait. Les femmes poussaient des you-you et criaient leur désespoir surtout envers mon épouse qui les avait soignées pen-

dant deux années avec tant d'abnégation. Puis nous partîmes. Le triste convoi se dirigeait en direction de Penthièvre. comme je le disais précédemment j'avais confiance en mes hommes. Malgré cela il y eu un déserteur. Ce déserteur s'appelait C... et voici l'histoire de sa désertion.

Nous étions depuis douze jours en plaine de Penthièvre. Les moghaznis étaient désarmés mais vu les événements, il fallait assurer une garde. J'avais des armes (un P.A 45, un MAT 49, deux pistolets dont un Colt 45 et un fusil de chasse calibre 16). Donc je donnais à la sentinelle ce fusil de chasse pour assurer sa faction. Une nuit, vers 2h00 ou 3h00 du matin, on me réveilla par ces mots : "*Chef, Chef, C... s'est enfui avec ton fusil*". Je bondis hors du lit et courus à sa poursuite dans le djebel. Je dus la vie aux Goumiers qui m'avaient suivi, car je fus attaqué par un groupe nombreux de villageois armés d'outils et de bâtons. Ils avaient peur de l'OAS.

Ce jour là, j'ai dit à mon épouse de me conduire avec la dauphine à notre ancienne SAS car j'étais fou de colère et je n'admettais pas d'avoir un déserteur, qui plus est, parti avec une des rares armes que nous avions encore. Mon épouse au volant, moi armé de ma Thomson, nous remontions vers Tahla, lorsqu'à proximité de mon ancien poste, je m'aperçus que les fellaghas avaient installé une chicane avec des barils en acier.

Nous passâmes devant ces hommes éberlués par notre présence sur le chemin montant à la SAS. Les fellaghas étaient toujours là avec M. Sebti et le Lieutenant des Fellaghas, celui-ci me demanda la raison de ma présence. Je lui expliquai la désertion de C... et le vol de mon fusil. Il me dit ne pas avoir vu mon moghazni. mais s'il se présentait il me tiendrait au courant. Huit jours plus tard ce Lieutenant en civil accompagné de M. Sebti se présentèrent à Penthièvre. Ils me dirent que C... était mort après s'être présenté. Le

S. DE TALHA-DRAMENA (BÔNE)

MAJOR À LA RETRAITE



DÉPARTEMENT DE BONE
ARRONDISSEMENT DE BONE
S.A.S. DE TALHA & DRAMENA
N° _____ /SAS/SC.

REFERENCE : N° /A.A/EL
du 16 Décembre 1961.

O B J E T : Conséquences
de reversement d'armes.

Le SOUS LIEUTENANT DE CORPS,
Chef de la S.A.S. de

TALHA & DRAMENA

à

Monsieur le LIEUTENANT COLONEL
Chef des Affaires Algériennes
du Département de B O N E.

(S/C de Monsieur le Commandant,
Chef des S.A.S. de l'Arrondissement de
Bône.)

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la
note de service citée en référence et de vous rendre
compte de ce qui quit :

Considérant la position isolée de la S.A.S. de
TALHA & DRAMENA, située à 6 Kms du poste militaire le
plus proche et étant donné le climat d'insécurité qui
semble de plus en plus s'installer dans la région, des
moyens de défense et de protection efficaces sont néces-
saires.

Le reversement de la plupart de mes armes automa-
tiques ne me permettra plus de prendre ces mesures
indispensables en outre il aura un effet très néfaste
sur le moral de mon maghzen déjà très éprouvé par
l'annonce officieuse de la suppression de la S.A.S.

Je vous demande en conséquence de bien vouloir
prendre en considération ma situation particulière,
afin que certaines armes ne me soient pas retirées, je
pense notamment à la mitrailleuse du Bordj.

Dans le cas contraire et considérant qu'il m'est
impossible d'accomplir ma mission et surtout d'assurer
la sécurité des personnes qui sont placées sous ma pro-
tection, je vous demanderai de bien vouloir me relever
de mon commandement.

TALHA & DRAMENA, le 19 DECEMBRE 1961.

Le Chef de S.A.S.

F. DE COMEIRAS.

François de Comeiras est membre de l'association. il a commandé la SAS de Talha-Dramena de décembre 61 au 29 mars 1962.

C'est un exemple de la politique de dégageant menée par le gouvernement français en prévision de l'abandon : on remplaçait un Chef de SAS expérimenté par un jeune officier frais émoulu de l'École de l'Air en lui laissant la mission de liquider la S.A.S ! Les fellis se sont chargés de liquider les moghaznis !

► lieutenant Fellagha me demanda de me rendre à Netchaya, chez M. Meyer, Maire de la Commune et que ce dernier me donnerait un fusil. Effectivement je fus reçu à la ferme de M. Meyer qui me fit choisir une arme et sa cartouchière dans une vitrine bien garnie. Je pris un fusil identique au mien et une cartouchière, cette arme se trouve actuellement à Draguignan, j'en ai fait cadeau à un ami.

Enfin, au mois d'août 1962 avec ma famille, nous fûmes embarqués avec quelques paras sur un Nord 2000 à destination d'Istres base militaire où un télégramme me somma de rejoindre immédiatement mon régiment en Allemagne à Sar-

rebourg. La perte de mon poste et de mes moghaznis était d'autant plus cruelle que j'étais au départ de l'avion avec l'obligation de laisser ces hommes formidables et leurs familles sur le tarmac ainsi que mes deux fidèles compagnons Rex et Reinette, mes deux chiens.

Depuis mon retour, j'ai appris avec tristesse la mort par égorgement de M. Sebti, Conseiller Général et Maire de Talha ainsi que l'assassinat de plusieurs de mes Moghaznis et leurs familles. Ils avaient sincèrement combattu pour la France qu'ils aimaient et je leur dois la vie. En récompense on les a cruellement abandonnés. Alors, il serait enfin temps que l'on reconnaisse les sur-

vivants à défaut des disparus, ainsi que toutes leurs familles : femmes et enfants. Nous sommes dans le pays des libertés alors il est primordial de reconnaître publiquement les personnes qui se sont battues pour la Patrie quelque soit leurs origines.

PS : J'ajoute que ma femme Sylvie Prual, qui à tout moment était présente avec tout le courage qu'il fallait, est bien sûr titulaire de la Carte du Combattant, donc de la Croix de la Commémoration d'Algérie et de la Reconnaissance de la Nation. Elle a été proposée en 1962 pour la Valeur Militaire et pour la Médaille du Service de Santé. Hélas, les archives ont semble-t-il, disparu ! ■

Le Major Louis PRUAL est né le 11 novembre 1926. Il s'est engagé le 1er mars 1944 et a participé à tous les conflits où la France a été engagée jusque sa retraite en 1981. Il est titulaire de 26 décorations !

Le Cimetière du Camp de Bourg-Lastic



Notre Camarade Jacques Orlanges de AJIR Auvergne et AJIR France nous signale qu'il essaye en vain depuis des années de faire officialiser le cimetière situé dans la Camp Militaire de Bourg Lastic (Puy de Dôme) où sont enterrés les restes de très jeunes enfants de Harkis décédés en 1962.

Ce cimetière est entretenu officieusement par les Militaires du 92^{ème} Régiment d'Infanterie de Clermont-Ferrand et un fils de Harki, Mohamed Taïfour qui a récemment rénové les stèles.



SIMONE WEIL À L'ACADÉMIE FRANÇAISE

EXTRAIT DU DISCOURS DE RÉCEPTION - LE 18 MARS 2010



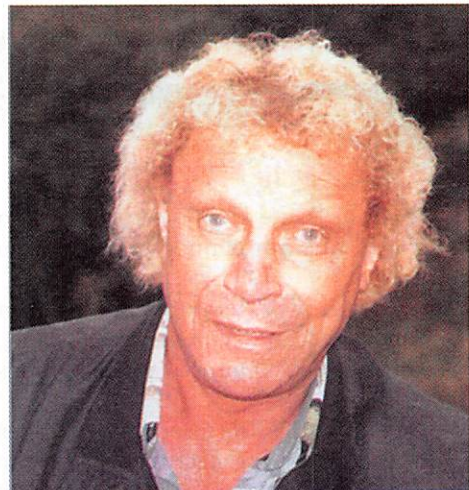
... Mesdames et Messieurs, on ne peut non plus évoquer ces temps de malheur sans aborder un douloureux dossier. Ancien magistrat, m'étant beaucoup investie pour améliorer la condition des prisonniers du F.L.N. en Algérie et en métropole, je n'en suis que plus à l'aise pour aborder une autre page tragique de notre Histoire. En Algérie, des musulmans avaient accepté de servir dans l'Armée française. On les appelait les "moghaznis", ou plus communément les "harkis". Leurs effectifs s'élevèrent à 90000 hommes et leur familles. Les accords d'Évian stipulaient qu'aucun Algérien ne serait inquiété pour ses engagements passés, notamment dans l'Armée française. Les autorités françaises voulurent croire à ce traité et mirent tout en œuvre pour qu'il fût respecté. Pour nombre d'officiers français ce fut un déchirement d'abandonner à leur sort des hommes qui avaient partagé leurs combats. Certains décidèrent leur rapatriement en métropole. Après y avoir un temps consenti, et ouvert des camps d'hébergement, les autorités françaises publièrent des instructions très strictes mettant fin au rapatriement. La plupart des harkis durent ainsi rester en Algérie, en butte à l'opprobre et souvent à d'horribles représailles. Quel fut le nombre de victimes ? Les historiens s'opposent encore sur ces chiffres. La tragédie de ces familles entières abandonnées laisse en tous cas une tâche indélébile sur notre histoire contemporaine....

Décès de Joseph Hattab Pacha Président du Comité Véritas

Nous avons appris avec tristesse le décès, le 20 octobre 2009 de Joseph Hattab Pacha. C'était le dernier maire français de la Casbah d'Alger, où il était né le 5 février 1929, le descendant d'Hussein Dey, régent de cette colonie turque.

Réfugié en France, il n'avait cessé de combattre pour la proclamation de la vérité sur la fin de l'Algérie française.

En sa compagnie j'avais témoigné au Tribunal de Première Instance de Montpellier en 2005 contre l'amiral, fils de "qui vous savez" qui avait écrit, que "les Harkis n'avaient pas été abandonnés mais avaient déserté pour le FLN qui les avaient assassinés". Nous avons obtenu en appel la condamnation de Philippe De Gaulle...



Proverbe

لا كم بلك عدل كيب واد بلك ماء

“ Un Chef sans justice c'est comme une rivière sans eau “

DÈCES D'ANNE HEINIS

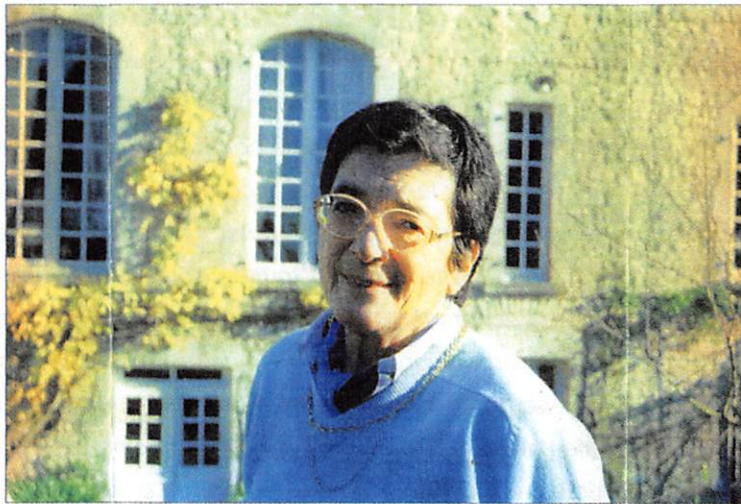
Anne Heinis : le parcours atypique d'une femme de conviction

Personne ne pouvait rester indifférent à la personnalité d'Anne Heinis. Son élégance naturelle, sa haute stature, son charme, sa force de caractère et sa liberté d'esprit et de langage faisait d'elle une femme attachante et remarquée. Une femme qui a conduit la ville de Valognes pendant douze ans (1983-1995) et qui a occupé le siège de sénateur de la Manche pendant neuf ans (1992-2001). A Valognes et dans tout le Cotentin, la nouvelle de sa mort, vendredi 18 décembre, a plongé la population dans la tristesse.

24 années de mandats

Née Barthélémy, le 16 novembre 1933, elle est la fille d'un ingénieur général de l'armement qui dirigea notamment la construction du paquebot France et qui fut conseiller municipal de Valognes. A la suite de rigoureuses études économiques et sociales elle devient inspectrice régionale de l'action sociale au début des années soixante-dix. C'est à cette époque qu'elle se marie avec Bernard Heinis, officier dans l'armée de l'air.

Travailleuse, elle soutient en 1977 une thèse à l'université de Montpellier. Universitaire, elle s'est impliquée dans la défense des Français musulmans et dans leur intégration au sein de la société française en passant notamment deux ans en Algérie. Une expérience qui lui permet de servir dans un cabi-



Anne Heinis, une femme de caractère et d'allure qui occupa la scène politique valognoise 24 années durant avant de se retirer discrètement dans sa maison de Valognes.

net ministériel auprès du ministre des rapatriés.

1977, c'est aussi l'année au cours de laquelle elle se présente aux élections municipales à Valognes. Débutent alors 24 années de mandats électoraux qui la conduisent jusqu'au siège de premier magis-

trat de la commune (ce qui est rare pour une femme à l'époque) puis sur celui de sénatrice (là encore une nouveauté pour la Manche). Un parcours politique atypique mais très remarqué tant à Valognes qu'au Sénat, sur les bancs des Républicains Indépendants. Son

implication en faveur de l'intégration sociale des plus démunis est à souligner comme celle auprès des chasseurs qu'elle n'a pas manqué de défendre activement devant la Haute Assemblée au moment des tentatives de réglementations imposées par l'Europe. Passionnée de

chasse, elle n'hésitait pas alors à faire preuve une fois encore de conviction. Pourtant, son parcours politique s'achève sur un double échec. Sur la scène municipale tout d'abord où, en 1995, à la surprise générale, elle est battue par un candidat communiste, Fernand Leboyer. Puis au Sénat où, en 2001, elle perd son siège au profit de Jean-François Le Grand. Blessée mais pudique, Anne Heinis se retire discrètement et avec dignité de la vie politique. Elle décide de tourner la page.

En 2002 elle est décorée de la Légion d'Honneur. Depuis 1992 et jusqu'en 2008, elle préside le prestigieux prix Alexis de Tocqueville qui récompense notamment sous sa présidence Collin Powell, ancien Secrétaire d'Etat de George W. Bush. Veuve depuis 1999 et sans enfant, mais riche de quatre frères, elle se retire alors dans sa vieille maison de Valognes où elle perpétue la tradition d'accueil développée avec son mari et où elle s'occupe de son jardin qu'elle aimait tant. En juin dernier, elle est victime d'un grave accident vasculaire cérébral. Les Valognais ne la reverront pas. Elle est hospitalisée en région parisienne à Garches où elle s'est finalement éteinte à l'âge de 76 ans. Ces obsèques ont lieu ce mercredi 23 décembre à 14 h 30, en l'église Saint-Malo de Valognes, en présence du président du Sénat, Gérard Larcher.

Léonard Lièvre

J'ai peu de chose à ajouter à cet hommage de M. Léonard Lièvre dans le journal "La Manche Libre" du 26 décembre 2009, sinon que Anne Heinis était membre de l'Association et qu'elle n'a cessé de nous aider dans notre action en faveur des Français-Musulmans. Elle était également membre du Conseil du Comité National pour les Musulmans-Français. **D.A.**

IN MEMORIAM

Notre amie Anne Heinis est décédée en décembre dernier à 77 ans après une vie d'engagements et de dévouement.

Après des études aux universités de Montpellier et de Cambridge et un doctorat de sociologie, volontaire elle s'engage en 1959 auprès des personnes déplacées en Algérie.

Notre ami André Wormser écrit dans ses mémoires posthumes : « J'avais rencontré Anne Heinis une première fois dans l'avion qui nous conduisait, en 1960, en Algérie. Elle s'y rendait pour diriger un atelier de confection de tapis, destiné à faire travailler des femmes algériennes. Elle y travailla sous l'égide de l'officier de marine Lartigue. Quant à moi, j'étais rappelé. Je lui avais donné ma carte de visite, elle l'avait égarée. Anne était rentrée en France deux ans plus tard, après la signature des accords Évian. C'est la sœur de Niki de Saint Phalle qui me la présenta à nouveau. Cette amie commune avait voulu nous rapprocher parce qu'elle avait perçu en chacun de nous un même mouvement à l'égard de la guerre d'Algérie, teinté de révolte et d'amertume. Elle ignorait qu'elle allait permettre à une

longue amitié de se sceller, promesse de notre riche collaboration. A la suite d'un premier dîner, où nous avions réalisé que la vie — et plus précisément l'Algérie — nous avait fait nous croiser auparavant, nous nous revîmes régulièrement.

J'encourageai un jour Aïme à poser sa candidature au futur cabinet du ministre des Rapatriés François Missoffe, ce qui orienta toute sa vie. Entre 1963 et 1975, elle s'occupa des personnels qui encadraient les harkis et fut jusqu'en 1975 inspectrice régionale du Languedoc-Roussillon, où elle sillonna la région d'un camp, un hameau ou une cité d'accueil à l'autre. C'est à partir de cette exploration de longue haleine sur le terrain, qu'elle allait rédiger une thèse achevée en 1977, sous la direction du professeur Servier, sur *L'insertion des Français musulmans, une Étude faite sur les populations regroupées dans le midi de la France dans les Centres des ex-harkis* (« Pour l'honneur des Harkis, un an de combats, 45 années de lutte » - éd. Sillages).

En 1983, elle devient maire de Valogne puis Sénateur de la Manche de 1992 à 2001.

Nicolas d'Andoque
Ancien Président de l'Association



Bibliographie

- **Par le cœur et par la raison**

de Jean-Pierre Sénat

Éditions L'Harmattan - 5/7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris : 32 euros

- **Commando Georges et l'Algérie d'après**

de Armand Bénésis de Rotrou

D'août 59 à septembre 61, le lieutenant "Armand fut le chef adjoint du Commando Georges, créé à Saïda par le Lt Georges Grillot sur ordre du Col Bigeard. C'est dire si ce témoignage direct est passionnant car il fourmille de détails permettant de mieux cerner ce que chacun connaissait déjà dans les grandes lignes tellement le Commando Georges était célèbre est l'est resté. L'auteur conclut que la Guerre d'Algérie a été gagnée sur le terrain, mais qu'elle a été perdue politiquement à Paris et diplomatiquement à l'O.N.U.

Éditions Dualpha - BP 58 - 77522 Coulommiers 38 euros (19 euros pour les associations)

- **Des Miages au Djebel**

de notre camarade Claude Grandjacques

Disponible à l'Association : 25 euros

(une partie du prix est reversée à l'association).

- **Servir**

du Colonel Henry d'Humières

Il y est beaucoup question des S.A.S.

Éditions Lettres du Monde

142 Fg Saint-Antoine 75012 Paris

30 euros + 5 euros de port.

- **L'autre Guerre d'Algérie Révélations d'un Officier SAS**

de notre camarade Claude Hary

chez l'auteur : La Massaudière - 37 rue Vincent

Scotto 13320 Bouc Bel Air - tél. 04 42 22 57 66

claude.hary@wanadoo.fr

25 euros (frais de port offert).

- **Une exigence de vérité**

Plaquette de la Guerre d'Algérie

Commander à : Union Nationale des Combattants (UNC du Dauphiné)

118 rue de Vézelay 75008 Paris : 10 euros

- **La dernière utopie**

de Jacques Chevallier

Playdoyer pour un homme politique controversé.

Éditions Rivesneuve - 75 rue Grégoire 75014 Paris.

- **La tragédie dissimulée : Oran 5 Juillet 1962**

de Jean Monneret

Éditions Michalon.

La place d'Isly devient place du 19 Mars

Extrait d'un article du journal "La Dépêche du Midi" du 6 février 2010

... "La section des Anciens Combattants de Simorre... Le président... aborde les manifestations à venir, en particulier la pose de la plaque renommant la place d'Isly en place du 19 mars 1962. La demande est entendue et promise par le premier adjoint André Laffont"...



"Anciens combattants et représentants de la mairie ont partagé une réunion très constructive".

Réunion très constructive en effet !

Puisqu'il est question de "débaptiser" des rues, je demande à nos camarades de faire une démarche près de leur maire pour lui demander de débaptiser la rue du 19 mars en lui expliquant pourquoi !

D.A.

► (suite Bibliographie)

- **Képi Bleu**

de notre camarade Guy Vincent

Disponible à l'Association : 21 euros

(une partie du prix est reversée à l'association).

- **La Vie d'un peuple mort**

de notre camarade Pierre Charié Marsaines

Disponible à l'Association (vente au profit de celle-ci)

10 euros + 3 euros de port.

- **Les Combattants Musulmans de la Guerre d'Algérie Des soldats sacrifiés**

du Général Faivre.



*Le Capitaine Fernand Lefèbvre (décédé) - Chef de la S.A.S. de Drea (Bône-Souk-Ahras) 57-58
L'état vestimentaire des enfants devant leur misérable "gourbi" montre
que notre camarade avait de quoi faire !*